

marchés
pour
l'exportation
canadienne

JAMAÏQUE
BAHAMAS



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Industrie
et Commerce

Industry, Trade
and Commerce

M

3

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1978

N° de cat. C2-39/1978-81

ISBN — 0-662-01970-9

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

JAMAÏQUE

I.	GÉNÉRALITÉS.....	2
II.	ÉCONOMIE ET COMMERCE EXTÉRIEUR.....	5
III.	COMMERCE AVEC LA JAMAÏQUE.....	10
IV.	VOTRE VOYAGE D'AFFAIRES À LA JAMAÏQUE.....	15
V.	PRÉPARATIFS DE VOYAGE.....	17

BAHAMAS

I.	GÉNÉRALITÉS.....	18
II.	ÉCONOMIE ET COMMERCE EXTÉRIEUR.....	21
III.	COMMERCE AVEC LES BAHAMAS.....	25
IV.	VOTRE VOYAGE D'AFFAIRES AUX BAHAMAS.....	30
V.	PRÉPARATIFS DE VOYAGE.....	33

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES CONCERNANT LES MARCHÉS DE LA JAMAÏQUE ET DES BAHAMAS

I.	AIDE À L'EXPORTATION.....	34
II.	ADRESSES UTILES À LA JAMAÏQUE ET AUX BAHAMAS.....	39

JAMAÏQUE

I. GÉNÉRALITÉS

Situation et géographie

La Jamaïque est située dans la mer des Caraïbes, à environ 144 km au sud de Cuba. L'île a 236,6 km de long et 81,6 km de large aux extrémités, représentant une superficie totale de 11 763 km².

Les plaines côtières ont une faible altitude et s'étendent, en règle générale, seulement sur quelques milles à l'extérieur du pays. À l'Est, s'étend le massif des Blue Mountains tandis que les montagnes et les plateaux de calcaire occupent les parties centrales et occidentales de l'intérieur.

La région la plus élevée de l'île est située sur la côte est, où les montagnes s'élèvent à un peu plus de 2133 m d'altitude.

Climat

Le climat tropical de la région est tempéré quelque peu par l'alizé; les températures varient entre 25°C et 30°C.

Sur l'île, les précipitations atteignent une moyenne de 196 cm par an. Il n'existe pas véritablement de saison tropicale bien que la côte nord reçoive d'assez fortes pluies.

Heure locale

La Jamaïque est située dans le même fuseau horaire que Toronto et passe de l'heure normale de l'Est à l'heure avancée, le même jour qu'en Amérique du Nord.

Monnaie

Le dollar jamaïquain a cours légal sur l'île. Il existe un régime de change à deux paliers (voir la réglementation du change); le cours actuel pour les voyageurs est de \$(J)1,285 (E.-U.)1,00.

Population

La population dépasse légèrement deux millions de personnes en Jamaïque parmi lesquelles 750 000 vivent à Kingston, la capitale, qui est située sur la côte sud. Quatre-vingt pour cent des habitants sont d'origine africaine; 15% sont des afro-européens; la plupart des autres (5%) sont d'origines indienne, européenne et chinoise.

Langue

La langue officielle et commerciale est l'anglais.

Poids et mesures, électricité

C'est le système impérial des poids et mesures qui est en vigueur. Toutefois, la Jamaïque est en train de se convertir au système métrique et tous les documents relatifs à l'entrée au pays et les connaissements doivent être rédigés selon le système métrique.

L'électricité est fournie à 110 volts/50 cycles (CA).

Religion

Bien que la plupart des Jamaïquains soient anglicans, il existe d'autres groupes religieux dont les méthodistes, les baptistes, les presbytériens et les catholiques romains.

Heures d'affaires

Banques:	lundi au jeudi	- 9h à 14h
	vendredi	- 9h à 12h
		- 14h30 à 17h

Jours fériés

Jour de l'An	1er janvier
Mercredi des Cendres	Congés mobiles habituellement en février, mars ou avril
Vendredi Saint	
Lundi de Pâques	
Jour national du travail	22 mai
Jour de l'Indépendance	1er lundi d'août
Jour des héros nationaux	16 octobre
La fête de Noël	25 décembre

Quelques données historiques

Bien que Colomb ait découvert la Jamaïque en 1494, il n'y eut guère d'activité commerciale dans l'île, avant le début du commerce du sucre en 1655. Ce commerce fut la principale activité jusqu'à environ 1840. Toutefois, vers 1900, les exportations de bananes en Amérique du Nord donnèrent à l'économie l'élan nécessaire à sa prospérité.

La dépression de 1930 donna naissance à deux partis travaillistes: le parti national populaire et le parti travailliste jamaïquain. Ces deux partis demeurent de nos jours les partis les plus importants. Les premières élections politiques, à suffrage universel, furent tenues en Jamaïque en 1944 et le premier gouvernement nationaliste indépendant fut constitué en 1959. L'indépendance fut proclamée le 6 août 1962.

Gouvernement

La Jamaïque est une monarchie constitutionnelle. Son régime parlementaire, tout comme celui du Canada, comporte une Chambre dont les membres sont élus par le peuple et un Sénat, dont les membres sont désignés.

Actuellement, le Premier ministre est M. Michael Manley, chef du parti national populaire. Son gouvernement pratique activement le socialisme démocratique, basé sur "l'amélioration du sort de la masse en Jamaïque tout en appuyant les objectifs des pays en voie de développement à l'étranger".

II. ÉCONOMIE ET COMMERCE EXTÉRIEUR

Généralités

La Jamaïque fait état d'un produit national brut d'environ \$(É.-U.) 2,8 milliards. Au cours des dernières années, trois problèmes économiques majeurs ont ébranlé l'économie de l'île: taux de chômage et de sous-emploi élevés, poussées inflationnistes (près de 40% en 1973, bien que l'inflation ait chuté l'année suivante à 20%); et un déficit important de la balance des paiements. Ces problèmes ont entraîné, pour le pays, une pénurie considérable des devises étrangères.

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le Gouvernement a établi des plans quinquennaux et décennaux. Depuis peu de temps, le Gouvernement a annoncé son intention de participer directement au développement de certains secteurs économiques, y compris les ressources naturelles, l'industrie et les banques.

La Jamaïque est l'un des principaux membres de CARICOM, la Communauté des Antilles qui a remplacé la CARIFTA (l'Association antillaise de libre-échange). Ce marché commun, qui a été mis sur pied le 1er août 1973, a pour but de développer davantage l'économie des pays membres. Les principales caractéristiques de ce marché sont la mise sur pied d'un tarif commun extérieur (CET) et le libre-échange parmi les membres. Le traité fait également état de la possibilité de développer en commun des politiques concernant l'industrie et les importations. Le régime préférentiel du Commonwealth était lors incorporé au tarif commun extérieur, initial. Toutefois, afin de remplir les obligations qu'elle avait contractées avec la CEE, à la suite de la Convention de Lomé, la CARICOM abolit le tarif de préférence du Commonwealth et introduisit le 1er janvier 1976, un tarif à une colonne.

Les principaux secteurs de l'économie

Bien que l'agriculture emploie le plus grand nombre de travailleurs, sa contribution au PNB (Produit national brut) correspond à moins de 8% et sa productivité est faible. L'indice de production agricole atteignait seulement 104 en 1974 (1961-65-100). Il est difficile de réaliser les bénéfices de la production à grande échelle car la dimension de 95% des fermes est inférieure à 25 acres. Les trois principales cultures, destinées surtout à l'exportation, sont la canne à sucre, les bananes et les agrumes.

En 1974, la Jamaïque, ainsi que six autres pays producteurs de bauxite, ont constitué l'Association internationale des producteurs de bauxite. La Jamaïque possède des gisements considérables de bauxite qui est devenu le produit d'exportation le plus important du pays et sa principale source de devises étrangères.

L'exploitation minière et le raffinage apportent une contribution de 16% au PNB et constituent une source importante de revenu pour le gouvernement. Bien que l'exploitation des mines de bauxite soit la plus lucrative, le pays possède d'autres minerais tels que le gypse, le calcaire, la silice et le marbre (on projette actuellement d'exploiter des filons de carbonate de calcium découverts récemment).

Le secteur manufacturier, englobant 13% du PNB, est devenu de plus en plus prospère et constitue maintenant une industrie concurrentielle sur le plan international. Au cours des années 1950 et 1960, la transformation des aliments constituait le principal secteur de fabrication mais la Jamaïque compte aujourd'hui des industries en pleine croissance dont les textiles, les produits chimiques, les métaux et les produits du papier. La production d'environ 10% des entreprises manufacturières est destinée exclusivement aux marchés d'exportation.

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'industrie du tourisme s'est développée et est devenue la deuxième source de devises étrangères en 1972. Elle emploie environ 20 000 personnes. Au cours des dernières années, l'industrie a toutefois accusé une baisse.

Commerce extérieur

Au cours des dernières années, les comptes nationaux ont enregistré des déficits. L'alumine, la bauxite et le sucre sont de loin, les biens d'exportation les plus importants, représentant en 1975, 85% de l'ensemble des exportations. En 1976, la diminution de la demande mondiale d'aluminium a entraîné une réduction correspondante de l'alumine et la bauxite. Cette réduction, doublée de l'augmentation rapide des coûts des produits importés, particulièrement le pétrole, ont entraîné une détérioration de la balance des paiements. La situation s'est aggravée d'autant plus que les prix du sucre ont fléchi.

En raison de la détérioration de sa balance des paiements, le gouvernement de la Jamaïque a établi en 1977 des contingents à l'importation. L'ensemble des importations ne doit pas dépasser \$(J)600 millions (ce qui représente une baisse par rapport aux \$(J)840 millions enregistrés en 1976). Ce total se répartit ainsi:

Pétrole	\$(J) 210 millions
Matières premières	200 millions
Biens d'investissement	75 millions
Produits alimentaires	70 millions
Biens de consommation	45 millions
	<u>\$(J) 600 millions</u>

Le commerce extérieur jamaïcain

En 1976, les importations de la Jamaïque totalisaient \$(J)829,8 millions. Au cours de la même année, les exportations atteignaient \$(J)595,7 millions.

<u>Principales importations (1976)</u>	<u>Pourcentage des importations</u>	<u>Principales exportations (1976)</u>	<u>Pourcentage des exportations</u>
Machinerie et équipement	16,7	Alumine	41,8
Produits alimentaires	13,9	Bauxite	22,4
Carburants	10,8	Sucre	10,4
Produits chimiques	9,8	Carburants et lubrifiants	2,3
Matériaux de construction	8,7	Bananes	4,6
Biens de consommation non durables	8,5	Produits chimiques	2,1
Biens de consommation durables	6,0	Vêtements	1,2
Matériel de transport	5,4	Agrumes et produits d'agrumes	1,0
Métaux	5,2	Cacao et produits de cacao	0,7
Papier	3,8		
Total	<u>88,8</u>		<u>86,5</u>

Source: Area Handbook for Jamaica (1976)

Commerce Canada-Jamaïque

Environ 8% des importations et des exportations de la Jamaïque se font avec la Canada; nous sommes leur troisième partenaire commercial. Les échanges commerciaux entre les deux pays ont été réalisés dans le cadre de l'Accord Canada-Indes-Occidentales de 1925 et du protocole signé à cette fin en 1966. Cette entente prit fin avec la mise en vigueur du tarif à une colonne de la CARICOM, le 1er janvier 1976. Les relations commerciales sont régies par le GATT, accord auquel les deux pays participent. Le Canada continue d'accorder le tarif de préférence du Commonwealth à la Jamaïque, sur une base unilatérale et la Jamaïque est également admissible au tarif de préférence générale du Canada.

PRINCIPAUX ARTICLES QUI ONT FAIT L'OBJET D'ÉCHANGES
COMMERCIAUX ENTRE LE CANADA ET LA JAMAÏQUE AU COURS DE 1976
 (\$Can '000)

<u>Exportations canadiennes</u> <u>à la Jamaïque</u>		<u>Importations canadiennes</u> <u>de la Jamaïque</u>	
Blé	2 673	Minerais de bauxite, concentrés et résidus	5 320
Papier journal	2 562	Boissons alcooliques distillées	4 315
Équipement de télécom- munication et matériel connexe	2 517	Pièces d'aéronef, sauf moteurs	1 149
Produits médicaux et pharmaceutiques	2 452	Légumes frais	783
Poisson, conserve, sauf en boîte métallique	2 311	Transactions commerciales spéciales	700
Aluminium, y compris les alliages	2 096	Équipement de télécommuni- cation et matériel connexe	336
Matériel pour voie ferrée	1 767	Instruments de navigation	<u>205</u>
Légumes et préparations de légumes	1 588	Total - Principaux articles	12 808
Poisson, en boîte métallique	1 584	Autres	<u>1 982</u>
Matériel d'éclairage électrique et équipe- ment de distribution	1 285	Total - tous les articles	\$14 790
Moulée	1 163		
Conteneurs et fermetures	<u>1 104</u>		
Total - principaux articles	23 102		
Autres	<u>18 819</u>		
Total - tous les articles	\$41 921		

III. COMMERCE AVEC LA JAMAÏQUE

Débouchés pour les produits et les services canadiens

Malgré les restrictions sévères touchant actuellement les importations, à la suite des grandes difficultés relatives à la balance des paiements, le Canada a exporté à la Jamaïque des biens pour une valeur de \$42 millions en 1976. Dans le but de faciliter l'expansion du commerce entre le Canada et la Jamaïque, la Société pour l'expansion des exportations (SEE) a accordé vers la fin de 1976, les facilités de crédit qui permettront d'obtenir du crédit à long terme, disponible également pour les projets individuels.

Dans l'ensemble, il existe des débouchés dans les secteurs tels que l'agriculture, la pêche, les céréales et les services d'ingénieurs-conseils.

Publicité et promotion

À part les journaux et les magazines ordinaires, il existe deux stations radiophoniques en Jamaïque, la Jamaican Broadcasting Corporation, une société d'État et Radio Jamaica, ainsi qu'une station de télévision. La station de télévision appartient et est exploitée également par la Jamaican Broadcasting Corporation.

Les frais de publicité à la télévision sont élevés tandis que la radio offre de la publicité à bas prix et permet de toucher et de pénétrer un marché plus grand. Nous conseillons aux firmes canadiennes de retenir les services d'une agence de publicité locale.

Agents et représentants

Des représentants de fabricants, des distributeurs et des agents locaux sont disponibles; il est recommandé de se prévaloir de leurs services même s'ils ne sont pas très expéditifs.

Renseignements sur le crédit

On peut obtenir des renseignements sur le crédit auprès de la Division commerciale du Haut-commissariat du Canada en Jamaïque.

Liste des prix

Les listes des prix sont, en règle générale, établies en dollars canadiens, CAF, à Kingston.

Renseignements sur les télécommunications et les services postaux

Il en coûte \$(J)0.20 la $\frac{1}{2}$ once, pour poster une lettre à destination du Canada, par voie aérienne et \$(J)0.70 la $\frac{1}{2}$ livre, pour les paquets. Il en coûte \$(J)0.10 pour les cartes postales. Par voie de surface, il en coûte \$(J)1.05 pour des colis d'une à deux livres.

Il existe un système de communications téléphoniques intercontinentales.

La plupart des hôtels peuvent faire envoyer des télégrammes au Canada: \$(J)0.34 le mot (urgent); \$(J)0.17 le mot (ordinaire); et \$(J)1.87 pour une lettre de nuit (21 mots).

Services d'expédition

Saguenay Shipping Limited

Agent: Saguenay Shipping (Toronto, Montréal et Halifax)

Zim Container Service

Agent: Zim Container Service Canada Ltd
(Montréal, Toronto)

Great Lakes Trans Caribbean Line

Agent: Protos Shipping Limited (Toronto, Montréal)

Principales banques

Voici les principales banques de la Jamaïque: The Bank of Montreal Jamaica Ltd; the Bank of Nova Scotia Jamaica Ltd; the Bank of Commerce Jamaica Ltd; the Royal Bank Jamaica Ltd.

La Banque centrale

La Banque de la Jamaïque a remplacé en 1960, le Conseil d'examen des devises. Ses principales fonctions, à titre d'autorité monétaire, consistent à émettre la monnaie, administrer les devises étrangères, exercer une action sur le crédit, favoriser l'expansion du marché des changes et des capitaux et agir à titre de banquier pour le gouvernement. La Banque est composée d'un conseil d'administration de sept membres, nommés par le ministre des Finances.

Réglementation du change

La Banque de la Jamaïque est la seule banque autorisée à vendre ou à acheter des devises étrangères. Selon l'usage actuel, lorsqu'un importateur présente une demande de licence d'importation, il doit également faire approuver par la Banque les conditions de paiement à ce titre. Une licence d'importation ne garantit pas que la Banque centrale voudra débloquer des devises étrangères. Lorsque les marchandises parviennent en Jamaïque, l'importateur peut présenter une demande de devises étrangères, selon le délai convenu pour le paiement. Toutefois, à l'heure actuelle, le temps requis pour obtenir des devises se prolonge fréquemment. On conseille aux exportateurs canadiens d'être prudents et de se tenir eux-mêmes au courant de toutes les exigences requises pour obtenir une licence d'importation et de la situation concernant l'obtention de devises étrangères. À ce titre, il est recommandé d'entretenir des liens étroits avec les clients jamaïquains et les réseaux bancaires. Pour obtenir des renseignements sur le contrôle des importations jamaïquaines et d'autres règlements, veuillez vous adresser à la Division de l'Amérique latine et des Antilles, Bureau de l'hémisphère occidental, ministère de l'Industrie et du Commerce.

Au cours du printemps de 1977, le gouvernement a institué un régime de change à deux paliers, comprenant un taux de base pour le dollar jamaïquain: .0991 égale \$(É.-U.)1.00 (ancien taux officiel) et un taux spécial, soit le dollar jamaïquain actuel: 1.285 égale \$(É.-U.)1.00.

Le taux de base s'applique à toutes les transactions suivantes: les achats et les ventes de devises étrangères effectués par le gouvernement, les importations de produits alimentaires de base, les produits pharmaceutiques et médicaux essentiels, les importations de matières premières effectuées par la Jamaica Nutrition Holdings (par exemple blé, fèves soya, etc.), les aliments pour animaux, les engrais, les importations de pétrole, les achats et les

ventes réalisés dans le secteur de la bauxite et de l'alumine. Le taux spécial s'applique à toutes les importations non essentielles, les recettes touristiques, les recettes tirées des exportations et de toute autre transaction, impliquant l'achat ou la vente de devises étrangères.

Contrôle des importations

Pour importer un article à la Jamaïque, il est presque toujours nécessaire d'obtenir une licence d'importation individuelle. Par ailleurs, il est interdit d'importer certains articles. Dans le secteur public, les licences d'importation sont attribuées strictement au mérite, selon les priorités gouvernementales. Avant d'expédier des biens, on conseille aux exportateurs d'obtenir une garantie selon laquelle l'importateur jamaïcain possède une licence d'importation valide et que la quantité et la valeur CAF des biens qui doivent être expédiés ne dépassent pas le montant autorisé sur la licence.

Tarifs des douanes

Le 1er janvier 1976, la Jamaïque a aboli le tarif préférentiel accordé aux pays membres du Commonwealth. Les droits sont perçus conformément au tarif commun extérieur de la Communauté des Antilles (CARICOM), basé sur la Nomenclature des tarifs de Bruxelles. Conformément aux dispositions du tarif commun extérieur, il est possible d'importer en franchise les machines, l'équipement et le matériel destinés à des industries approuvées, aux secteurs agricole, forestier, de la pêche, des mines et à tout autre usage approuvé.

Surtaxes

Certains biens, qu'ils soient importés ou de fabrication locale, sont assujettis à une taxe de consommation. Pour la majorité des biens, ce taux équivaut à 5% de la valeur des droits payés. Certains articles, y compris les boissons alcooliques et les cigarettes, sont assujettis à des taux spécifiques. En 1976, le gouvernement a imposé un droit de consommation supplémentaire. Le taux est de 10 ou 15%, sur une base ad valorem et touche la majorité des biens, à haute teneur en métaux précieux, destinés à la fabrication des bijoux.

Un taxe de vente au détail est prélevée sur un certain nombre de biens importés et produits au pays. Cette base est de 10% pour les cuisinières, les climatiseurs, les téléviseurs, les réfrigérateurs, les chauffe-eau, les radiogrammes et les stéréogrammes.

Assurance

Comme les sociétés jamaïquaines achètent, en règle générale, les biens étrangers CAF, c'est le vendeur qui a la responsabilité de prendre une assurance maritime.

Règlements spéciaux

Il existe certains règlements spéciaux touchant l'importation des plantes, des produits agricoles, des animaux et des préparations pharmaceutiques. De plus, certaines exigences spéciales régissent l'étiquetage des préparations alimentaires et des drogues. Pour tout renseignement concernant les règlements d'hygiène et de santé, veuillez vous adresser à la Division des Antilles et de l'Amérique latine, Bureau de l'hémisphère occidental, ministère de l'Industrie et du Commerce, Ottawa ou au délégué commercial du Haut-commissariat du Canada à Kingston, Jamaïque. Pour recevoir une documentation complète sur les exigences sanitaires et hygiéniques de la Jamaïque pour l'importation d'animaux, de produits d'animaux, de plantes ou de produits de plantes, veuillez vous adresser à la Direction de l'hygiène vétérinaire ou à la Division des produits végétaux d'Agriculture Canada, à Ottawa ou à l'un de ses bureaux régionaux.

IV. VOTRE VOYAGE D'AFFAIRES EN JAMAÏQUE

Qui prévenir et consulter

Lorsque vous préparez votre voyage d'affaires, prévenez la Division commerciale du Haut-commissariat canadien à Kingston ou la Division de l'Amérique latine et des Antilles, Bureau de l'Hémisphère occidental, Ottawa. Il serait bon de nous communiquer certains renseignements concernant vos produits et les prix CAF, à Kingston de façon à ce que nous puissions nous assurer qu'il n'y a pas de restrictions à l'importation, en ce qui a trait à votre gamme de produits. Ces renseignements en main, le personnel de la Division commerciale se fera un plaisir de prendre des rendez-vous en votre nom, que vous pourrez confirmer à votre arrivée.

Habillement

Bien que la température ne varie guère au cours de l'année, la chaleur de l'été peut se révéler écrasante en raison du pourcentage élevé d'humidité; nous vous conseillons donc d'apporter des vêtements légers et confortables. Si vous arrivez à la Jamaïque en mai ou en octobre, prenez vos précautions, car il s'agit des mois les plus humides de l'année. La tenue de travail normale est le complet, avec chemise ouverte ou Kareba.

Hôtels

La côte nord du pays compte un grand nombre de bons hôtels pour les vacanciers, mais les affaires se transigent principalement à Kingston. À Kingston, nous vous recommandons les hôtels suivants: Sheraton Kingston, Courtleigh Manor, Terra Nova et Jamaica Pegasus.

Déplacements à l'intérieur du pays

Un service aérien quotidien relie Kingston aux principales villes du pays.

Les taxis offrent en général, des tarifs raisonnables mais s'ils ne sont pas munis de compteur, prenez soin de négocier le tarif à l'avance.

On peut louer une auto pour une somme d'environ \$(J)35.00 par jour et environ \$(J)200.00 par semaine. Les cartes de crédit ne sont pas acceptées.

Pourboires

Des frais de service d'environ 15% sont habituellement ajoutés aux factures dans les hôtels et les restaurants.

Taxe de départ

Lorsque vous quitterez l'île, vous devrez payer une taxe de départ égale à \$(J)3.00.

V. PRÉPARATIFS DE VOYAGE

Passeport

Lorsqu'un visiteur canadien désire se rendre en Jamaïque, aucun visa n'est requis mais il doit posséder un passeport valide ou une carte d'identité.

Services aériens et maritimes

Air Canada et Air Jamaïque relie quotidiennement Toronto à Kingston et à Montego Bay.

Il n'existe pas de services voyageurs spéciaux à partir du Canada, toutefois, plusieurs navires se rendent en Jamaïque à partir de New York et de Miami.

BAHAMAS

I. GÉNÉRALITÉS

Situation et géographie

Les Bahamas constituent un archipel qui est situé à 80 km de la côte de la Floride, se développe sur 1200 km en forme d'arc, dans l'Atlantique, et se termine à l'extrémité nord des Antilles. Bimini est l'île de l'archipel située le plus près de la Floride tandis que l'île la plus au sud est Inagua, à 88 km au nord d'Haïti. L'archipel a une superficie de 14 400 km² et baigne dans 26 667 km² de mer; l'archipel des Bahamas comprend 700 îles et 2000 rochers.

Climat

Le Gulf Stream assure un temps chaud et doux dans ces îles en hiver (c'est-à-dire 72oF/22oC) et l'alizé du sud modère les températures des mois de mai à septembre (c'est-à-dire 80oF/27oC). Les précipitations atteignent une moyenne de 2,54 cm à 5,08 cm au cours des mois d'hiver et de 15,24 cm à 22,86 cm de juin à octobre.

Durant les trois quarts du temps, les vents atteignent une vitesse inférieure à 20 km/h, surtout de l'est. Même si les îles affrontent de temps à autre des tempêtes tropicales et des ouragans, selon les statistiques, une île devrait en subir seulement une fois tous les cinq ans.

Heure locale

Il s'agit de l'heure normale de l'Est.

Monnaie

Le dollar bahaméen qui a cours dans les îles est au pair avec le dollar américain. Bien que les pièces d'or soient en circulation et aient cours légal, il est interdit au grand public de détenir des lingots d'or ou de s'en servir lors de transactions.

Population

La population atteint environ 205 000 habitants, répartis dans la manière suivante: 120 000 personnes habitent l'île de New Providence, siège de la capitale, Nassau; 25 000 personnes habitent l'île Grand Bahama, environ 60 000 personnes habitent les 27 autres îles habitées.

Langue

L'anglais est la langue officielle et la langue utilisée dans le commerce.

Poids et mesures, électricité

On utilise le système impérial des poids et mesures. L'électricité est produite conformément au système standard nord-américain, c'est-à-dire, 120 volts/60 cycles.

Religion

La religion anglicane est la principale religion au pays mais on trouve également des communautés catholiques romaines et juives constituant des minorités.

Heures d'affaires

Magasins:	Lundi au samedi	- 9h à 17h
Banques:	Lundi au jeudi	- 9h30 à 15h
	Vendredi	- 9h30 à 17h
Bureaux:	Lundi au vendredi	- 9h à 17h

Jours fériés

Jour de l'An	1er janvier
*Vendredi Saint	
*Lundi de Pâques	
*Lundi de la Pentecôte	lundi après la Pentecôte
*Fête du travail	1er vendredi de juin
Jour de l'indépendance	10 juillet
*Jour de l'émancipation (congé bancaire)	1er lundi d'août
Jour de la découverte du pays	12 octobre
Fête de la Noël	25 décembre
Le lendemain de Noël	26 décembre

* Dates mobiles

Quelques données historiques

Colomb découvrit les îles Bahamas en 1492; toutefois, ce n'est qu'en 1647 que William Sayle fonda le premier établissement britannique sur l'île Eleuthera. Les pirates utilisèrent les Bahamas au cours des 70 années suivantes. Le capitaine Woodes Rogers, le premier gouverneur royal des colonies, chassa les pirates et se chargea de la sécurité des îles au nom de la Grande-Bretagne.

Après avoir été une colonie britannique pendant 250 ans, les îles accédèrent à l'indépendance le 10 juillet 1973.

Gouvernement

Les îles Bahamas sont gouvernées par un corps électif, constitué d'un Premier ministre et d'un cabinet de 11 membres. Le gouvernement comprend les ministères suivants: Affaires Économiques; Finances; Tourisme; Éducation et Culture; Main-d'oeuvre et Assurance nationale; Santé; Travaux et Services publics; Affaires Intérieures; Affaires extérieures et Solliciteur général; Agriculture, Pêche et Gouvernement local; Transports et Expansion.

II. ÉCONOMIE ET COMMERCE EXTÉRIEUR

Généralités

À part le surf, le soleil et le sable, les îles possèdent peu de ressources naturelles: le tourisme est donc la principale industrie. Parmi les autres activités économiques, mentionnons la monnaie et les banques, le raffinage du pétrole, le ciment, le rhum, la fabrication de produits pharmaceutiques, industrie légère de fabrication, les mines de sel et d'aragonite. Toutes les industries du pays ont permis, en 1975-76, un produit national brut de \$533 millions.

Principaux secteurs de l'économie

Le tourisme emploie les deux tiers de la main-d'oeuvre et contribue environ 70% du PNB. Comme cette région est l'une des plus développées au monde sur le plan touristique, les déplacements dans ce pays posent relativement peu de problèmes. Il est facile de trouver un moyen de transport et les postes d'entrée au pays sont nombreux.

Le Canada vient au deuxième rang, après les États-Unis, pour le nombre de vacanciers qui vont dans les îles (21% de jours - visiteurs au total).

Les banques et les finances viennent au second rang des activités importantes, surtout parce que les îles ont le statut de refuge fiscal. Environ 350 banques transigent en toute confidentialité. L'industrie est encouragée par le gouvernement qui offre aux investisseurs étrangers, diverses mesures incitatives. Voici ces mesures:

- 1) exemption des droits et des taxes d'importation sur les machines des usines, les outils, l'équipement et les matières premières;
- 2) exemption fiscale des constructeurs d'hôtels pendant une période de 15 ans;
- 3) exemption de taxe, jusqu'en 1990, pour les revenus, les profits d'investissement, les biens mobiliers, la propriété personnelle (à Freeport seulement)

En raison du peu de terres arables disponibles, le secteur agricole est devenu une priorité du gouvernement depuis 1973, au moment où la bourse des denrées a été mise sur pied. Cette bourse a pour but d'aider les agriculteurs à préparer les marchés étrangers pour y vendre leurs récoltes commerciales. La bourse transige actuellement le tiers de toute la production de fruits et de légumes. Les principaux marchés d'exportation pour ces biens sont les États-Unis et l'Est du Canada.

Actuellement, le gouvernement essaie d'améliorer la compétitivité de l'industrie de la pêche sur le plan international. On y pêche des homards, des conques et différents types de poisson pour la consommation nationale et l'exportation.

Commerce extérieur

Les États-Unis sont de loin les plus grands partenaires commerciaux des Bahamas; en 1971, ils ont importé des biens d'une valeur de \$(B)197 millions des îles et y ont exporté des biens estimés \$(B)159 millions. Une grande partie des importations des îles proviennent en outre du Nord de l'Afrique, du Proche-Orient, du Royaume-Uni, du Venezuela et du Canada. Les exportations sont, en règle générale, destinées aux États-Unis, au Royaume-Uni et au Canada. Même si la plupart des échanges ont lieu avec les pays membres de la Communauté des Antilles (CARICOM), la valeur de ces échanges est relativement faible. Les Bahamas sont membre de la Communauté des Antilles mais ne sont pas membre du Marché commun des Antilles.

Commerce extérieur des Bahamas

En 1975, les importations des Bahamas totalisaient \$(B)230,7 millions tandis que les exportations atteignaient \$(B)121,0 millions (sans le pétrole).

<u>PRINCIPALES IMPORTATIONS (1976 - sans le pétrole)</u>	<u>POURCENTAGE DE L'ENSEMBLE DES IMPORTATIONS</u>	<u>PRINCIPALES EXPORTATIONS (1976 - sans le pétrole)</u>	<u>POURCENTAGE DE L'ENSEMBLE DES EXPORTATIONS</u>
Aliments et boissons	28,6	Réexportation	43,3
Biens semi-ouvrés	25,4	Hormones	27,4
Machinerie et équipement	15,9	Rhum	10,0
Matériaux de construction	5,8	Ciment	6,1
Biens de consommation non durables	5,8	Sel brut	5,3
Biens de consommation durables, sauf les véhicules automobiles	4,7	Écrevisses	2,8
Véhicules automobiles	<u>3,3</u>	Aragonite	<u>2,7</u>
TOTAL	89,5		97,6

Échanges Canada-Bahamas

Le Canada fait partie des cinq partenaires commerciaux les plus importants des Bahamas. En 1976, le Canada a exporté aux Bahamas des biens d'une valeur de \$(Can.)15 millions, représentant 5% de leur facture totale d'importations et nous avons importé des biens d'une valeur de \$(Can.)11 millions (y compris les produits du pétrole).

Le 25 novembre 1975, le Canada perdait l'avantage du tarif de préférence britannique dont il jouissait. Ce tarif fut remplacé par un nouveau régime tarifaire à une colonne. Cette mesure mettait un point final à la participation des Bahamas à l'Accord Canada-Indes-Occidentales de 1925 et du Protocole connexe de 1966. Les relations commerciales entre les deux pays s'effectuent maintenant dans le cadre du GATT. Les Bahamas, bien qu'elles n'adhèrent pas officiellement à cette entente, en appliquent les règlements en réalité.

PRINCIPAUX ARTICLES AYANT FAIT L'OBJET D'ÉCHANGES ENTRE LE
CANADA ET LES BAHAMAS AU COURS DE 1976 \$(Can.) '000

<u>EXPORTATIONS CANADIENNES AUX BAHAMAS</u>		<u>IMPORTATIONS CANADIENNES DES BAHAMAS</u>	
Charbon et autres substances bitumineuses	3 418	Produits chimiques organiques	3 379
Sucre et autres préparations à base de sucre	1 812	Fuel	2 736
Viande, autre que viande fraîche, gelée ou surgelée	1 241	Produits médicaux et pharmaceutiques	2 102
Farine de blé	1 073	Boissons alcooliques distillées	1 959
Biens personnels ou ménagers	677	Huiles, graisses, cires extraits, dérivés	247
Moteurs d'aéronef et pièces	624	Transactions spéciales	108
Tabac	578	Commerce	<u>1 132</u>
Produits médicaux et pharmaceutiques	548	Total	<u>11 663</u>
Contenants et fermetures	485		
Vêtements et accessoires	403		
Autres	<u>4 348</u>		
Total	<u>15 207</u>		

Source: Statistique Canada

III. COMMERCER AVEC LES BAHAMAS

Débouchés pour les produits et les services canadiens

Deux facteurs favorisent la percée des produits et des services canadiens sur le marché bahaméen. Premièrement, le pays possède peu d'usines; il doit donc importer la plupart des biens dont il a besoin. Deuxièmement, le nombre croissant de touristes canadiens aux Bahamas accroîtra probablement la demande de produits canadiens aux Bahamas.

Le manque de service d'expédition direct entre le Canada et les Bahamas constitue la difficulté principale. Ainsi, les hommes d'affaires canadiens ont un désavantage par rapport aux autres exportateurs, sur le chapitre des prix CAF et des délais de livraison.

La constitution d'une société

Les personnes qui désirent soit

- (i) devenir résidentes,
 - (ii) obtenir un emploi,
 - (iii) exploiter une entreprise, ou
 - (iv) exploiter une entreprise de vente au Bahamas,
- doivent en premier lieu, présenter une demande de permis au Directeur de l'Immigration, C.P. N831, Nassau. Le nom de la société doit être enregistré au bureau du registraire général, C.P. N532, Nassau.

Selon la loi, il vous faut requérir les services d'un avocat bahaméen pour constituer le dossier et enregistrer la société. Toutefois, la présentation de renseignements financiers n'est pas nécessaire à moins que votre société soit constituée, il faut qu'au moins cinq personnes achètent un minimum d'une action chacune. Ces personnes ne doivent pas être nécessairement résidentes des Bahamas mais utiliser un bureau bahaméen pour effectuer ces transactions; le bureau peut être celui d'un avocat, d'un expert-comptable ou d'une société fiduciaire.

Commercialisation et distribution

En raison de la proximité des États-Unis, les consommateurs bahaméens ont des habitudes d'achats semblables aux consommateurs du continent nord-américain. Lorsque vous aurez repéré des débouchés pour vos produits aux Bahamas, il est recommandé de contacter l'un des nombreux agents locaux.

Publicité et promotion

Il existe deux journaux locaux qui pourront répondre à vos besoins en publicité, le Nassau Guardian et The Tribune, ainsi que des stations de radio et de télévision. Les stations radiophoniques de la Floride ont un auditoire important dans les îles. Les journaux de la Grande-Bretagne, de l'Europe, des États-Unis, du Canada et des Antilles sont expédiés quotidiennement aux Bahamas.

Agents et représentants

Il existe plusieurs agents de bonne réputation aux Bahamas. Nous vous conseillons également de contacter le délégué commercial honoraire du Canada à Nassau ou de communiquer avec la Division commerciale du Haut-commissariat canadien en Jamaïque.

Renseignements sur le crédit

Pour tout renseignement touchant le crédit, veuillez contacter la Division commerciale du Haut-commissariat canadien en Jamaïque.

Liste des prix

Les prix des exportations aux Bahamas sont habituellement donnés CAF, à West Palm Beach ou à Miami, Floride.

Modalités de paiement

La formule habituelle est le comptant ou la lettre de crédit à vue contre documents.

Renseignements sur les télécommunications et le système postal

On recommande d'utiliser la voie aérienne car les transports de surface peuvent être lents. En règle générale, le taux est de 0.21 la $\frac{1}{2}$ once pour le Canada et les États-Unis, mais ce taux peut varier selon les îles.

Il existe un système téléphonique direct entre l'Amérique du Nord et les Bahamas et on peut utiliser le service télex à partir de Nassau et de Freeport jusqu'à peu près n'importe quelle destination.

Services d'expédition

Il n'existe aucun service direct entre le Canada et les Bahamas. On achemine habituellement la marchandise dans des conteneurs, par voie de surface jusqu'à New York ou en Floride, et de là, par voie maritime.

Les sociétés suivantes acheminent régulièrement les marchandises de New York à Nassau:

- Holland American Cruises
- Home Lines

Les sociétés suivantes acheminent régulièrement les marchandises de la Floride à Nassau et à Freeport:

- Eastern Steamship Lines
- Bahama Cruise Line
- Costa Lines
- Norwegian Caribbean Lines.

Banques principales

Les principales banques sont: la Banque Royale du Canada, la Banque de la Nouvelle-Écosse, la Banque de Commerce Canadienne Impériale, la Barclay's Bank et la Chase Manhattan Bank.

La Banque centrale

La Banque centrale des Bahamas a été constituée en 1973. Elle a pour fonction principale de régulariser les taux d'intérêts ainsi que la disponibilité du crédit afin d'encourager l'investissement étranger et de stabiliser le cours du change. La Banque assume également le rôle d'autorité monétaire, incluant l'émission de la monnaie, la préparation de statistiques concernant le système bancaire national et l'administration de la réglementation du change.

Au cours de ses opérations, la Banque centrale utilise les dollars É.-U. et la livre sterling; le dollar É.-U. circule parallèlement au dollar bahaméen.

Réglementation du change

Les devises étrangères sont contrôlées par la Banque centrale des Bahamas, par le biais de ses représentants autorisés, (environ 10 banques et sociétés de fiducie). L'administration de la réglementation du change ne se fait pas de manière uniforme dans toutes les îles. Le contrôle du change touche l'émission habituelle de devises étrangères autorisées pour certains paiements courants, à des fins d'importation, de voyage ou de cadeaux en argent comptant.

Contrôle des importations

Bien que des licences soient exigées aux fins d'importation, les restrictions sont minimales.

Tarif des douanes

Un nouveau système tarifaire à une colonne, basé sur la nomenclature de Bruxelles, a été mis en vigueur en 1975. Le pays perçoit des droits d'importation sur la plupart des biens, les droits "ad valorem" sont imposés d'après la valeur CAF des marchandises. Un droit de timbre équivalent à 1% de la valeur CAF est prélevé sur toutes les importations. La quatrième partie du tarif des douanes contient une liste d'articles qui peuvent être importés en franchise. Le gouvernement des Bahamas permet l'entrée en franchise de certains articles décrits dans la Loi de stimulation industrielle de 1970 et la Loi d'encouragement à la construction d'hôtels.

Assurance

Comme les sociétés bahaméennes achètent généralement les biens étrangers CAF au port d'expédition, l'assurance maritime est la responsabilité du vendeur.

Règlements spéciaux

Les certificats phytosanitaires sont exigés pour l'importation des plantes et d'autres végétaux servant à la multiplication des plantes. Il faut obtenir en outre une licence d'importations auprès du Directeur de l'Agriculture des Bahamas pour importer ces végétaux. Pour importer des bestiaux, il faut obtenir un certificat de santé d'un vétérinaire accrédité du pays d'origine, certifiant que les animaux ne sont pas porteurs de maladies et de parasites. Pour tout renseignement supplémentaire concernant les règlements d'hygiène et de santé pour l'importation d'animaux, de produits d'animaux, de plantes ou de produits de plantes, veuillez vous adresser à la Direction de l'hygiène vétérinaire ou à la Division des produits végétaux d'Agriculture Canada, soit à Ottawa ou à l'un de leurs bureaux régionaux. On peut également obtenir des renseignements sur les règlements spéciaux ou sanitaires auprès de la Division de l'Amérique latine et des Antilles, Bureau de l'hémisphère occidental, ministère de l'Industrie et du Commerce, Ottawa ou auprès du délégué commercial du Canada à Kingston, Jamaïque.

IV. VOTRE VOYAGE D'AFFAIRES AUX BAHAMAS

Pourquoi se rendre aux Bahamas?

Le gouvernement des Bahamas encourage l'investissement étranger favorisant le développement économique et à cette fin, il a pris deux engagements politiques importants:

- 1) en règle générale, la nationalisation de sociétés privées ne sera pas utilisée à titre d'outil politique, et
- 2) le statut de refuge fiscal des îles sera maintenu.

De plus, le gouvernement a pris des mesures concrètes sur le but d'attirer les investissements. La Société d'expansion des Bahamas (BDC) a été mise sur pied dans le but d'acquérir des capitaux étrangers sous forme d'investissement direct lorsqu'elle croit qu'un tel investissement pourra être avantageux pour les Bahamas. La BDC se réserve également le droit d'acheter une partie du capital-actions des nouvelles entreprises étrangères.

La Banque d'expansion des Bahamas (BDP) appuie le travail de la BDC en offrant des prêts et en négociant des ententes relatives à de nouvelles entreprises industrielles.

En résumé, le gouvernement des Bahamas encourage les hommes d'affaires à favoriser les îles à titre de marché viable pour la mise sur pied et l'expansion des entreprises. Si vous croyez que les Bahamas peuvent constituer un marché pour vos produits et que l'exploitation de votre entreprise aux Bahamas contribuera à la croissance de l'économie bahaméenne, vos demandes seront reçues avec intérêt.

Prévenir et consulter le consul canadien

Nous vous recommandons d'informer la section commerciale du Haut-commissariat canadien (situé à Kingston, Jamaïque) de vos projets avant de partir pour les îles. Leur personnel compétent et bien informé sur les marchés d'importation des Bahamas, pourra vous aider à prévoir tous les aspects de votre voyage. Une deuxième source de renseignements sera la Division de l'Amérique latine et des Antilles du Bureau de l'hémisphère occidental, ministère de l'Industrie et du Commerce, Ottawa (Ontario) K1A 0H5.

EXPORT DEVELOPMENT CORPORATION
Ontario Region
Suite 2011
145 King Street West
Toronto, Ontario
M5H 1J8

Tel: (416) 364-0135

EXPORT DEVELOPMENT CORPORATION
Western Region
P.O. Box 49024
The Bentall Centre
Vancouver, British Columbia
V7X 1C4

Tel: (604) 688-8658
Telex: 045-4284

Federal Export Programs and Services

To further its export development objectives, the Department of Industry, Trade and Commerce administers two trade promotional programs, namely:

- a) The Promotional Projects Program (PPP) in which the department plans and implements the projects; and
- b) The Program for Export Market Development (PEMD) in which the initiative rests with Canadian companies operating either individually or collectively (for details see PEMD brochure).

Through the PPP, Canadian trade fairs abroad, trade missions and trade visits are initiated, organized and implemented by the department. The range of these activities includes participation in international trade fairs, solo shows and in-store promotions; the organizing of technical seminars and trade missions abroad; and the sponsoring of foreign visits to Canada to stimulate the sale of Canadian products in various export markets. The department also provides promotional publicity and specially designed exhibits for the trade fair participants. Missions and technical seminars vary in type depending on the objective. In general, outgoing missions are used for market investigation, evaluation and identification of technical market access problems. Incoming missions are designed to invite foreign government or company representatives, who can influence buying, to inspect the industrial capacity and technical capabilities of Canadian firms and the products and services they can supply. Technical seminars are used to acquaint potential buyers with Canadian expertise and technology in specific fields as a basis for joint ventures and/or sales of Canadian products and services. Using the Trade Visitors section of the PPP, the department is able to take advantage, on short notice, of export market opportunities by bringing foreign government trade representatives, buyers and export-oriented trainees to Canada.

In contrast to the PPP projects, proposals under PEMD are made by Canadian industry rather than the government. Through PEMD, the department makes repayable loans to individual companies to cover costs in developing export business which, because of the risks involved, might otherwise discourage such initiatives. There are several sections in PEMD each of which is designed to deal most effectively with a particular market in terms of the regions, products or services and marketing techniques concerned. In all sections, companies are encouraged to develop self-sustaining export markets for their products.

Section "A" deals with Canadian participation in capital projects abroad; Section "B" with the export of Canadian products and services; Section "C" with participation in trade fairs outside Canada; Section "D" with the bringing of foreign buyers to Canada; and Section "E" with the formation of export consortia.

VII. USEFUL ADDRESSES

JAMAICA

The Canadian High Commission
(Bahamas and Jamaica)
Commercial Division
P.O. Box 1500
Royal Bank Building
30-36 Knutsford Boulevard
Kingston 5, Jamaica
Tel: 92-61500/7

Royal Bank Jamaica Ltd.
Royal Bank Building
30-36 Knutsford Boulevard
Kingston 5, Jamaica

Bank of Commerce Jamaica Ltd.
121 Harbour Street
Kingston, Jamaica

The Bank of Nova Scotia
Jamaica Ltd.
Scotia Centre
Duke and Port Royal
Streets
Kingston, Jamaica

Air Canada
Dominion Life Building
Knutsford Boulevard
Kingston 5, Jamaica

Bank of Montreal Jamaica
Ltd.
111-115 Harbour Street
Kingston, Jamaica

In Canada

High Commissioner for Jamaica
Suite 203
85 Range Road
Ottawa, Ontario
K1N 8J6
Tel: (613) 233-9311

Air Jamaica
Regional Office
130 Bloor Street West
Toronto, Ontario
M5S 1N5
Tel: (416) 925-5506

Jamaican Trade Commission
Suite 706
110 Yonge Street
Toronto, Ontario
M5C 1T4
Tel: (416) 362-6691

THE BAHAMAS

Canada's Honorary Commercial
Representative in The Bahamas is:

Mr. Allen M. Duffield
P.O. Box ES6277
Nassau, Bahamas

The Royal Bank of Canada
P.O. Box N7537
Nassau, Bahamas

Canadian Imperial Bank of Commerce
Bahamas and Caribbean Area Manager
P.O. Box N8329
Nassau, Bahamas

Air Canada
P.O. Box 5
Harrison Building
Nary Lion Road
Nassau, Bahamas

In Canada for Jamaica
and The Bahamas

Caribbean and Central
America Division (29)
Western Hemisphere Bureau
Department of Industry,
Trade and Commerce
235 Queen Street
Ottawa, Ontario
K1A 0H5
Tel: (613) 992-0384

Canadian International
Development Agency
122 Bank Street
Jackson Building,
4th Floor
Ottawa, Ontario
K1A 0G4
Tel: (613) 992-0863

Export Development
Corporation
P.O. Box 655
Ottawa, Ontario
K1P 5T9
Tel: (613) 237-2570

Canadian Commercial
Corporation
No. 2 Temporary Building
70 Lyon Street
Ottawa, Ontario
K1A 0S6
Tel: (613) 992-5521

REGIONAL OFFICES

IF YOU HAVE NOT PREVIOUSLY MARKETED ABROAD, CONTACT ANY REGIONAL OFFICER OF THE DEPARTMENT OF INDUSTRY, TRADE AND COMMERCE AT THE ADDRESSES LISTED BELOW.

NEWFOUNDLAND 210 Water Street
St. John's, Newfoundland Tel: (709) 737-5511
A1C 1A9 Telex: 016-4749

NOVA SCOTIA Suite 1124, Duke Tower
5251 Duke Street, Scotia Square
Halifax, Nova Scotia Tel: (902) 426-7540
B3J 1N9 Telex: 019-21829

NEW BRUNSWICK Suite 642, 440 King Street
Fredericton, New Brunswick Tel: (506) 452-3190
E3B 5H8 Telex: 014-46140

PRINCE EDWARD P.O. Box 2289
ISLAND Dominion Building
97 Queen Street
Charlottetown
Prince Edward Island Tel: (902) 892-1211
C1A 8C1 Telex: 014-44129

QUEBEC Bureau 2124, Place Victoria
C.P. 257, Tour de la Bourse
Montréal (Québec) Tel: (514) 283-6254
H4Z 1J5 Telex: 055-60768

Suite 620, 2, Place Québec
Québec (Québec) Tel: (418) 694-4726
G1R 2B5 Telex: 051-3312

Région de l'ouest du Québec
Suite 520
150 Kent Street
Ottawa, Ontario Tel: (613) 996-1218
K1A 0H5 Telex: 053-4123

ONTARIO	Commerce Court West 51st Floor P.O. Box 325 Toronto, Ontario M5L 1G1	Tel: (416) 369-3711 Telex: 065-24378
MANITOBA	Suite 1104 Royal Bank Building 220 Portage Avenue Winnipeg, Manitoba R3C 0A5	Tel: (204) 985-2381 Telex: 075-7624
SASKATCHEWAN	Room 980 2002 Victoria Avenue Regina, Saskatchewan S4P 0R7	Tel: (306) 569-5020 Telex: 071-2745
ALBERTA NORTHWEST TERRITORIES	500 Macdonald Place 9939 Jasper Avenue Edmonton, Alberta T5J 2W8	Tel: (403) 425-6330 Telex: 037-2762
BRITISH COLUMBIA YUKON	P.O. Box 49178 Suite 2743 Bentall Centre, Tower III 595 Burrard Street Vancouver, British Columbia V7X 1K8	Tel: (604) 666-1434 Telex: 04-51191



Gouvernement
du Canada

Industry, Trade
and Commerce
Industrie
et Commerce



INDUSTRY CANADA / INDUSTRIE CANADA



222360

